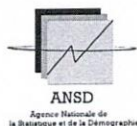


Dakar, le

04 MARS 2019



Le Directeur Général Adjoint

AVIS DE RECRUTEMENT

Objet: Recrutement de cartographes du projet PAD

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), lance un appel à candidature pour le recrutement de **soixante quatre (64) cartographes** pour une durée d'**un (01) mois** dans le cadre de la cartographie du domaine portuaire du projet **PAD** (Port Autonome de Dakar).

1. Mission du développeur :

Le cartographe est recruté pour appuyer l'ANSD dans les travaux cartographiques du projet d'actualisation du patrimoine foncier du domaine du port.

Activités du poste:

- délimiter le domaine du port avec les outils modernes de cartographie (tablettes, GPS, cartes numériques, images satellitaires à haute résolution, etc.) ;
- identifier l'ensemble des structures aussi bien nationales qu'étrangères implantées dans l'espace portuaire avec ou sans cahier de charges;
- quantifier les superficies occupées par chaque structure ;
- déterminer l'espace non occupé et mesurer sa superficie.

2. Profil exigé :

- être certifié en technique de cartographie et ou de collecte de données d'enquête ;
- être titulaire d'un diplôme de BFEM au minimum ;
- avoir de très bonnes conditions physiques ;
- avoir participé à au moins trois enquêtes réalisées par l'Agence
- avoir une bonne maîtrise des techniques de cartographie. La connaissance des techniques de la « cartographie censitaire » serait un atout ;
- avoir des expériences probantes en matière de collecte de données, notamment celles d'enquêtes statistiques avec des outils électroniques tels que tablette, PDA, Smartphone;
- avoir une aptitude à la lecture de cartes d'images satellitaires incorporées sur tablette;
- avoir une bonne maîtrise de la bureautique et des règles de sécurité informatique ;
- avoir une aptitude à travailler en équipe ;
- être disponible et libre de tout engagement pendant la durée de l'activité.

Dossiers de candidature:

- un curriculum vitae détaillé ;
- une copie légalisée du diplôme le plus élevé/un certificat d'inscription attestant du niveau d'études ;
- une copie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- deux photos d'identité.

Les dossiers des candidats sont à déposer au service courrier de l'ANSD sous pli fermé avec la mention « **candidature pour cartographe à n'ouvrir qu'en commission de recrutement** ».

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **08 Mars 2019 à 17 h.**

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas examinés.

